

M. Gambetta tient toujours la corde parmi les exaltés de la 1^{re} circonscription : « C'est lui seul qui peut faire nos affaires, disait le président ; parce qu'il sera toujours à notre tête, non seulement pour aller au Corps législatif, mais aussi pour aller partout où il sera nécessaire. »

M. Jules Ferry, l'adversaire de M. Guérault, se démène dans la 5^e circonscription avec une énergie dont ses amis devront lui tenir compte. Il a trouvé le moyen de s'attirer deux aversissements et de faire fermer la réunion par ses invectives contre la magistrature : « On a gardé dans la loi, dit-il, le délit de manœuvres à l'intérieur ; nous sommes dans un lieu clos et couvert, et nous manœuvrons à l'intérieur. » — Applaudissements.

Dans la 7^e circonscription, M. Rochefort paraît distancer M. Cantagrel qui — *proh pudor!* — a été accusé d'être en acointance avec M. Haussmann; on l'a incriminé de liaison avec les démolisseurs et de connivence avec l'Hôtel de Ville pour l'exploitation des travailleurs. M. Delattre a comme toujours plaidé avec énergie et éloquence la cause de son ami Rochefort. Un incident original s'est produit : sur une interpellation moins improvisée peut-être qu'elle n'en avait l'air, faite par un monsieur qui demandait ce que ferait le candidat s'il surgingait quelque affaire scandaleuse comme celle du Crédit mobilier et de l'immobilière dont les tribunaux ont été saisis, M. Delattre a déclaré pouvoir pertinemment affirmer que si des cas pareils se présentaient, M. Rochefort demanderait que le sequestre fût mis sur les biens des administrateurs et qu'ils fussent proclamés responsables de toutes les conséquences de leurs actes.

En somme la période électorale n'a pas présenté les incidents que beaucoup redoutaient. Il y a de nombreux quartiers de la capitale où n'est parvenu aucun bruit, où rien n'est venu modifier le mouvement ordinaire, animé ou monotone de la vie parisienne; et si l'on pouvait compter le nombre de ceux, badauds, électeurs ou amateurs de désordre que les réunions publiques ont mis en l'air, on serait surpris de la faible minorité qu'ils composent au milieu de cette immense agglomération d'individus; Paris vraiment n'avait pas la fièvre, et le gouvernement a eu la bonne fortune de n'être pas obligé d'exécuter les mesures de répression; il a suffi de rappeler et d'afficher les dispositions de la loi pour assurer la tranquillité de la rue.

Nous croyons que la semaine se passera d'une façon très-calme, et même, si nous jugeons bien, les deux jours de scrutin présenteront moins d'animation qu'en 1863; la raison en est que dans plusieurs circonscriptions il ne se présente pas de candidat officiel et que par conséquent l'opposition gagnera la victoire sans combat.

Dans l'Aude, M. Isaac Péreire fait des tournées multipliées, mais il y est mal accueilli; dans des communes des environs de Limoux, des paysans ont couru avec des fourches après ses partisans, aux cris de : à bas le juif, à bas les spoliateurs! Même quelques-uns de ses amis furent battus et il fallut envoyer de l'infanterie pour les protéger.

A Saint-Brieuc, la lutte est très-intéressante. M. Glais-Bizoin l'interrupteur intrépide, l'ami des tribunes, a contre lui un adversaire terrible, l'illustre général De la Motte-Rouge, dont le nom se trouve mêlé à toutes nos victoires des 20 dernières années. C'est lui qui, à Magenta, arriva si à propos avec une division, enleva Turbigo, escalada à Solferino les hauteurs de Cavriana, qui à Inkerman soutint pendant plusieurs heures avec 1,200 hommes l'attaque de 20,000 Russes, entrés dans les retranchements à la faveur de l'obscurité; enfin c'est lui qui, maître du petit redan à la prise de Sébastopol, ayant sauté en l'air

avec ses troupes, remonta à cheval et revint avec des renforts planter son drapeau sur les ruines fumantes. C'est un Breton de la vieille roche, comme la Bretagne en a donné beaucoup à la France et dont le nom reste légendaire. La fibre patriotique des Bretons s'est émue et le succès. Un brave général qui a commandé 12 ans la division militaire de Nantes, parait assuré.

L'excellent M. Glais-Bizoin va donc probablement éprouver l'ingratitude de ses compatriotes, après avoir fait le présent ingénieux que vous savez : lors du changement du marché de la rue de Sèvres il y avait à vendre un lot de grands parapluies-abris que les marchands de bric-à-brac regardaient avec dédain. M. Glais Bizoin les acheta à bon compte et en fit une distribution aux marchands de Saint-Brieuc.

CH. GAHOT.

Paris, mercredi 19 mai.

Nous en avons décidé fin avec les réunions publiques : c'était lundi leur dernier jour et ce n'a pas été le plus brillant. Elles n'ont pas tenu ce que promettaient ou faisaient craindre l'agitation du commencement. Les amateurs de perturbation se sont aperçus que la modération dont le gouvernement faisait preuve n'était que l'enveloppe de la résolution bien arrêtée de ne pas laisser les choses aller trop loin; aussi les protagonistes des réunions, qui ne se souciaient pas d'abandonner leurs comparses ou de les accompagner sur le terrain où ils s'avancent, se rappelant le mot prêt à Ledru-Rollin : « Il faut bien que je les suive puisque je suis leur chef, » ont été les premiers à recommander instamment la modération et le calme dans la rue. Donc, lundi soir, pas de désordre.

A l'intérieur des salles, le public a été moins nombreux que les jours précédents. M. Garnier-Pagès seul a fait salle comble. Il a expliqué à ses auditeurs que s'il se présentait pour la première fois devant eux, c'était qu'il revenait d'une tournée électorale dans la Mayenne où il se présente contre M. Mercier. M. Garnier-Pagès, très durement attaqué par M. Lermine, a répondu qu'il n'avait jamais abandonné son drapeau sur lequel était écrite cette devise : Révolution de 1789. Révolution de 1830. Révolution de 1848; il a affirmé que c'est à lui qu'il est dû que la République n'ait pu être accusée d'être une banqueroutière. Somme toute, malgré les attaques les plus violentes, il paraît avoir produit une bonne impression sur l'auditoire qui, à son arrivée, paraissait assez mal disposé.

Dans la 1^{re} circonscription, même attitude que dans les réunions précédentes : « Pas de conservateurs; Carnot est usé, André-Pasquet est insuffisant, Henry incapable, votons tous pour Gambetta qui ira de l'avant. Il secouera l'échelle sociale, » affirme M. Dumont. « Vive Gambetta qui va tomber le pouvoir, » répond la foule.

Dans la 2^e, M. D'Alton échoue, toujours ferme à son poste de Gymnase-Triart, reproduit invariablement les mêmes discours. Cette fois, sans nommer pourtant M. Thiers, il déclare que, au second tour de scrutin, ce qu'il y aura à faire, c'est de porter les voix sur le candidat qui déplaît le plus au gouvernement.

Dans la 3^e les trois concurrents sont en présence. MM. Guérault et J. Ferry entament ensemble une discussion très-véhémement. M. Guérault, interpellé, déclare préférer M. E. Ollivier à M. Bancel, le bruit l'oblige à quitter la tribune.

La 7^e garde toujours le privilège des réunions amusantes. Les tenants de M. Rochefort sont pleins d'originalité : « Il n'est pas assez socialiste, dit un assistant. — Ce sera bientôt un des meilleurs, » répond M. Delattre; il est

le premier qui ait résolument démasqué les grands coquins; il faut le choisir, parce qu'il n'y en a pas un qui puisse ennuyer autant le gouvernement. — Mais on le mettra en prison, dit quelqu'un. — Non, on n'osera pas, réplique un autre. — Je parie, s'écrie un troisième qu'on l'arrêtera à la frontière. — Tant mieux, crie un quatrième, on verra un député en prison. Cela seul devrait nous décider. Et l'on se sépare en criant comme les jours précédents : « Vive la lumière! vive la Lanterne! vive Rochefort! »

Je vous ai déjà dit que différents candidats se sont portés au nom du parti conservateur. Les incidents des réunions publiques m'ont amené à parler principalement des candidats de l'opposition et surtout de l'opposition radicale; je vous entretiendrai demain des hommes qui vont essayer de mettre en mouvement la masse difficile à ébranler des conservateurs. Leur inertie aura-t-elle été secouée par l'animation de leurs adversaires? C'est ce que nous verrons dans trois ou quatre jours. D'ici là le calme va être aussi complet qu'il l'était avant l'ouverture des réunions publiques. Sur la recommandation des présidents de réunions qui affectent de se montrer méfians et soupçonneux, les ouvriers n'iront voter que le lundi. Des délégués sont nommés pour avoir l'œil sur le bureau pendant toute la durée du vote et surveilleront le dépouillement. Des citoyens de bonne volonté se sont offerts pour distribuer dans les rues les bulletins de votes des candidats radicaux. Des souscriptions ont été appelées à ceux qui aiment mieux contribuer de leur bourse que de leurs jambes pour défrayer les candidats radicaux de leurs dépenses.

J'entends dire que la ville de Paris, encouragée par le succès de son emprunt, pourrait bien compléter très-prochainement, par une émission nouvelle, les 600 millions qu'elle a été autorisée à demander au public pour liquider ses comptes avec le crédit foncier. L'opération même se trouverait toute faite si l'on accordait aux souscripteurs le double de ce qui doit leur être attribué dans la répartition qui se prépare.

Le prince Napoléon est arrivé ce matin à Paris de retour de son voyage dans l'Adriatique. Quelques-uns prétendent que le prince a fait visites secrètement à l'Empereur d'Autriche.

CH. GAHOT.

Bourse de Paris du 19 mai.

La Bourse a été mauvaise pour toutes les valeurs sans exception. Le 3 0/0 a perdu 22 c. 1/2 et ferme à 71,95. Cette réaction n'a étonné personne, si ce n'est les meneurs du mouvement, la résistance du public spéculateur et les ventes du comptant les ont déjà avertis à plusieurs reprises qu'ils devraient prendre garde d'exagérer les cours. A la bourse, comme ailleurs, ce qui est conquis sans l'appui de l'opinion est repris tôt ou tard par la logique : le cours de 71 n'est-il pas un cours de prospérité et de confiance?

Les chemins français continuent d'être offerts, tandis que les obligations de toutes sortes se tiennent bien.

Londres. — Sans changement.

CELLIER.

Divers journaux ont annoncé une série de portraits de Louis Ulbach. *Ad Jove principium*. Les premiers de ces portraits devaient être celui de l'Empereur Napoléon III.

Six imprimeurs ont refusé leurs presses. La *Cloche* publie une lettre à l'Empereur, ou, après avoir exposé le refus des imprimeurs, M. Louis Ulbach continue ainsi :

« C'est à Napoléon III, directement, que je m'adresse, pour savoir si le passé du

prince Louis-Napoléon Bonaparte n'appartient pas à l'histoire, et si l'empereur, responsable devant le peuple, ne peut être peint, lui vivant et régnant, par un écrivain de bonne foi, offrant son honneur et sa liberté comme caution de sa plume? »

« Laissez-vous croire que la parole n'est accordée qu'aux flatteurs? »

« Je vous demande d'autoriser l'imprimeur du *Journal officiel* à traiter avec moi de l'impression de ces quelques pages. »

« Mais je réclame pour moi seul toutes les responsabilités. »

« Quand ce portrait aura paru, s'il contient un délit, qu'on le saisisse et qu'on me fasse un procès; jusque-là, je proteste contre l'étranglement clandestin par les muets de la presse. »

« J'ose espérer, Sire, une réponse favorable, et je suis en l'attendant, »

« Votre respectueux serviteur, »

« LOUIS ULBACH. »

CHRONIQUE LOCALE.

M. Descat, maire de Roubaix, MM. J. Lagache, A. Dewarlez, F. Duthoit et J. Renaux-Lemerre, adjoints, se sont rendus cette après-midi chez M. Jules Brame pour le remercier du concours dévoué qu'il a toujours prêt à leur administration et l'assurance de toutes leurs sympathies pour sa candidature.

Cette démarche honore nos édiles. Sans se soucier de certaines considérations qui auraient pu arrêter des magistrats municipaux moins indépendants, ils ont obéi au sentiment unanime de la population. Ils ont voulu montrer, dans cette circonstance, qu'ils étaient avant tout les représentants de leurs concitoyens. L'opinion publique leur en saura gré.

J. REBOUX.

Notre Chambre consultative, qui a pour mission de défendre les intérêts, si compromis aujourd'hui, du Commerce et de l'Industrie de Roubaix, s'est rendue mardi dernier chez M. Jules Brame, pour le remercier de son dévouement à la même cause.

M. le Président a dit à M. Brame :

« La Chambre consultative a voulu vous donner un nouveau témoignage de satisfaction et de gratitude; elle a pris une délibération dans sa séance du 5 mai courant, dont voici la reproduction :

« Considérant qu'en sa qualité de Député au Corps législatif, M. Jules Brame a donné aux intérêts industriels et commerciaux de Roubaix, de nombreux témoignages de dévouement.

« Considérant que pendant toute la durée de son mandat, M. Jules Brame n'a cessé de protester contre l'insuffisance des droits établis à l'Importation, par les traités de commerce, particulièrement en ce qui concerne la grande Industrie des tissus mélangés de notre fabrique;

« Considérant qu'il s'est rendu le fidèle interprète des besoins de l'Industrie Roubaissienne, en demandant

avec persistance que ces traités fussent dénoncés au fur et à mesure de leur expiration, pour être remplacés par des tarifs suffisamment protecteurs; »

« Considérant en outre, que M. Brame a puissamment contribué par d'actives et intelligentes démarches, à obtenir que de nouvelles lignes de chemin de fer fussent concédées dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et qu'il en résultera pour notre cité un grand bienfait.

« Délibère :

Des remerciements et chaleureuses félicitations seront adressés à M. Jules Brame, au nom de l'Industrie et du Commerce de Roubaix et à cet effet, la Chambre décide qu'elle se rendra en corps auprès de lui, pour lui en transmettre l'expression. »

M. Brame a répondu à la Chambre que son dévouement ne faillirait point devant la grande tâche qu'il s'était imposée; qu'il était témoin des souffrances de l'industrie, qu'il en avait mesuré l'étendue et qu'il ne cesserait de poursuivre la dénonciation du traité de commerce avec l'Angleterre, comme étant la cause du malaise général.

Les souscriptions recueillies pour offrir une médaille d'or à M. Jules Brame s'élevaient déjà à plus de vingt mille.

On nous prie d'annoncer que les listes resteront ouvertes jusqu'au dimanche 30 mai inclusivement.

Le *Journal officiel* publie le décret portant promulgation de la nouvelle convention conclue le 29 avril 1869, en vertu de laquelle les gouvernements français et belge s'engagent à se livrer réciproquement, sur la demande que l'un des deux gouvernements adressera à l'autre, — à la seule exception de leurs nationaux, — les individus réfugiés de Belgique en France et dans les colonies françaises, ou de France et des colonies françaises en Belgique, et mis en prévention ou en accusation, ou condamnés comme auteurs ou complices par les tribunaux de celui des deux pays où l'infraction a été commise, pour crimes ou délits énumérés dans un des articles de la convention.

Il est expressément stipulé que l'étranger dont l'extradition aura été accordée ne pourra, dans aucun cas, être poursuivi ou puni pour aucun délit politique antérieur à l'extradition, pour aucun fait connexe à un semblable délit non prévu par la présente convention.

Ne sera pas réputé délit politique ni fait connexe à un semblable délit, l'attentat contre la personne d'un souverain étranger ou contre celle des membres de sa famille, lorsque cet attentat constituerait le fait soit de meurtre soit d'assassinat, soit d'empoisonnement.

La demande d'extradition devra toujours être faite par la voie diplomatique.

Voici, d'après le dernier numéro des actes administratifs de la préfecture, le bulletin indicatif du dernier numéro appelé dans les cantons de Roubaix et de Fourcoing pour le contingent de 1868 :

Roubaix-Est : Nombre d'inscrits, 150; contingent, 71 hommes; dernier numéro de la 1^{re} portion, 74; dernier numéro appelé, 119.

gubre comme celui des massues sur les cuirasses, ou se prolongeant en syllabes plaintives et languissantes comme les gémissements des blessés agonisant lentement au pied du rempart ébréché, sur le gazon rougi. Toutes ces images de batailles et de sang et de mort, paraissaient avoir impressionné vivement l'humble petite Violette. Elle le montra bien, dans un instant où la lecture se taisait, cherchant, de son couteau de nacre, à détacher l'une des pages du livre.

« Mon Dieu ! s'écria la mignonne enfant joignant ses mains blanches et relevant vivement la tête, cette pauvre, pauvre Jeanne, comme elle devait avoir peur ! »

A cette naïve exclamation, la plupart des assistants furent fortement tentés de rire, mais Louise ne leur en laissa pas le temps. Sa lecture l'avait entraînée, animée, et elle répondit aussitôt d'une voix à la fois vibrante et douce.

« Peur ?... Oh ! que dis-tu là Violette ?... Elle allait au combat pour obéir à son Dieu et pour venger son pays. Qu'aurait-elle donc pu craindre, en vérité ? »

Voilà qui est bien répondu ! s'écria le grand-père, que la noblesse et l'énergie des sentiments transportaient avant tout, mademoiselle Louise vous avez vraiment en vous quelque chose de l'âme héroïque de la sainte guerrière. On le sent dans vos paroles, on le voit dans vos yeux... Il faut avouer que ma bonne petite Violette bien-aimée ne brille pas par le courage. Oh ! mon enfant, qu'aurait dit ton illustre aïeule Yolande si elle t'avait entendue parler ainsi, tout à l'heure ? Ce n'est pas toi, il faut en convenir, qui l'armerais sur les remparts, qui repousserais l'ennemi.

mi. Tu n'es qu'une douce petite colombe frêle et blanche, qui s'est fait un nid innocent et paisible sur le vieux tronc décrépit... C'est ainsi souvent que les races de guerriers finissent, que la maison des Kervélen, comme tant d'autres, s'en va en quenouille, à l'oubli... Mais, mademoiselle Louise, je vous en prie, reprenez votre lecture. Il semble que l'on comprenne et que l'on voie mieux l'héroïque bergère, lorsqu'on vous entend parler.

D'autres fois, en vérité, Violette ne le faisait point exprès d'avoir peur et frémissait, et faiblissait en présence d'un danger auquel Louise faisait face aisément, grâce à son énergie calme et sereine, à sa force d'esprit de beaucoup supérieure, grâce aussi à l'habitude de souffrir que dès longtemps elle avait contractée, et qui donne le courage, l'indifférence peut-être, en présence du danger. Ainsi, il arriva que Violette et le marquis, invités par madame de Valléon à lui rendre visite et à passer quelques jours à sa terre, se promenaient un jour à cheval aux environs, en compagnie de Louise et de Guy. Violette, dès l'arrivée au château de mademoiselle Moynier, avait fortement insisté pour que celle-ci, afin de lui faire société, eût un beau cheval fringant, un excellent amazone. Le grand-père s'était empressé de céder au désir de sa chère enfant, et bientôt l'on avait vu les deux écuyères partir en riant pour galopper de compagnie, et Louise n'avait pas tardé, par sa présence d'esprit et son courage, à devenir de beaucoup la plus habile et la plus intrépide des deux.

Au moment dont nous parlons, la joyeuse cavalcade s'ébattait dans un grand pré verdoyant, à l'extrémité duquel se

dessinaient çà et là quelques pâles bouquets de saules. Les deux jeunes filles, isolées et riennes, avaient laissé en arrière leurs cavaliers, de beaucoup plus réservés et plus sérieux; elles excitaient leurs montures ou les arrêtaient court; se provoquaient à tel ou tel haut fait; finalement, elles se défilèrent. Laquelle des deux parcourrait, le plus vite, toute l'étendue du pré, et arriverait la première à ce joli groupe de saules qui se dessinait si gracieusement dans le lointain, là-bas, là-bas ? Une fois le défi accepté, les jolis visages s'animent, les deux chevaux s'élancent. Bien loin, sur l'horizon clair, le voile vert et le voile bleu apparaissent flottants, et sur la vaste surface du pré s'étendent, s'agitent et bondissent la queue noire et soyeuse de Partha et la blanche criériste de Fleurette.

— Regarde-donc, Guy, quel délicieux spectacle ! dit, à cette vue, M. de Kervélen touchant légèrement le bras de son jeune compagnon. Nous avons, sous les yeux, une course gratuite... Et quelle belle course ! Ce ne sont pas de vilains petits jockeys maigres, poussaifs, efflanqués, qui nous causeraient une pareille joie, si nous les contemplions, pour nos vingt francs, du haut du Grand Etang de Chanilly... Tenez, voyez donc flotter le voile bleu de Louise... Et la longue robe noire de Violette... Qu'elle est mignonne, et gracieuse, et brave aujourd'hui, la chère enfant !

— Oh ! oui, en vérité, répondit Guy encore un peu distrait; mais il me semble... elles ne s'arrêtent point... Veulent-elles donc courir ainsi jusqu'au bout du champ ! Et le grand ruisseau qui se trouve là... Elles ne le voient pas, sans doute... Arrêtez... Je vous en conjure,

mesdemoiselles... Pour l'amour de Dieu, rappelez-les avec moi, M. le marquis...

Et lui, Guy, joignant l'action à la parole, lança son cheval à un galop forcené sur la moite surface de la prairie. Un danger réel, en effet, se cachait sous ce tapis de verdure et de fleurs. Vers l'extrémité du pré, à une certaine distance encore du précieux bouquet de saules, le sol s'enfonçait et se creusait subitement, formant une sorte de ravin étroit ou de large ruisseau presque entièrement caché de loin, aux regards des promeneurs par les herbes qui, au bord de cette grande rigole humide, croissaient plus hautes et plus drues. Les deux jeunes filles, qui exploraient pour la première fois le domaine de Valléon, s'approchaient au grand galop de cet abîme verdoyant, ignorantes, joyeuses, en toute confiance, n'ayant nulle idée du danger qui allait les surprendre dans un instant. Bien loin, derrière elles, M. de Valléon et le marquis qui accouraient en criant; mais elles n'entendaient qu'à demi ces exclamations de terreur, et les prenaient pour des cris d'encouragement, pour des saluts et des chants de victoire. Elles se pressaient, se poursuivaient de plus en plus, toujours plus roses et plus émuës, plus riantes et plus ravies, lorsque à leurs yeux étonnés, à quelques pas d'elles, dans la verdure, presque sous les pieds de leurs chevaux, l'abîme se montra soudain... Ce fut une subite, une effrayante révélation; Violette laissa échapper un cri d'effroi, et par un mouvement convulsif s'attacha à la crinière du fier Partha, qui, irrité de ce geste imprévu, se cabra, agitant dans le vide ses jambes impatientes, et se serait peut-être renversé, entraînant dans sa chute son fer-

deau délicat et frêle, si M. de Valléon, dans un élan désespéré, ne fut arrivé assez à temps pour se cramponner à la bride. Quant à Louise, seule tranquille, indérainable, elle avait mesuré, d'un coup d'œil ferme, l'espace et le danger. De main, elle avait vivement frappé de sa cravache la croupe de son noble cheval, et de l'autre, lâchant les rênes, elle avait paru s'enlever un instant en l'air, et s'enlever avec lui au-dessus du talus, des broussailles et du fossé, pour retomber ensuite, saine et sauve, et toujours calme, au pied des saules de l'autre rive.

ETIENNE MARCEL.

(La suite au prochain numéro.)

L'Est algérien publie sous toute réserve le récit suivant : Suivant un correspondant de Tébessa, vingt-sept personnes auraient été assassinées dans la tribu soumise des Nememchach.

Voici dans quelles circonstances : Ces jours derniers, une caravane tunisienne composée de vingt-neuf personnes, dont vingt-six Tunisiens et trois juifs, vint à Tébessa, où elle vendit ses marchandises.

S'étant remise en marche pour rentrer dans son pays, elle atteignit la tribu soumise des Nememchach, où elle fut attaquée. Les vingt-six Tunisiens et l'un des juifs furent assassinés.

Les deux autres juifs purent se sauver, et portèrent la nouvelle à Tébessa. Le juif assassiné était d'Ala Baida. Son père est, dit-on, veau à Tébessa pour demander justice.

Nous donnerons de plus amples renseignements lorsqu'ils nous seront parvenus.